

Ecoles maternelle et élémentaire de Mazières-en-Gâtine

Conseil d'école n°2

Mardi 16 février 2012 – 18h30-20h30

Accueil

Personnes présentes : Mme FORTUNE, Mr RENOUX, Mr Caillier , Mme Mème, Mr PACAUD

Mme CADU, Mme ARRIGNON, Mme PRAUD, Mme THOMAS, Mme MICHELET, Mme ZABERN,

Mme BOISUMEAU, Mme ROBERT, Mme BOUBIEN, Mme SIDFORD, Mme ROULLET, Mme CERNIAC, Mme JACQUIN,

Absentes : Mme STEPHANY.

Excusés : Mr et Mme BILLAUDEAU, Mme SCHILDKNECHT, Mme FAJOUR

Présentation de l'ordre du jour

Changement de l'ordre du jour à la demande de Mme Fortuné et de Mr Renoux.

1- Projet de passage en self-service de la cantine actuelle par Mr Caillier, Principal du collège.

Il est prévu la mise en place d'un self à la rentrée 2012. On arrive à la saturation des effectifs à la cantine : 245 collégiens + 120 élèves à la rentrée 2012 ce qui ne permet plus le service traditionnel.

Ce projet a déjà été évoqué les années précédentes, aujourd'hui on en est à la réalisation, finalisation.

Reste à voir les problèmes financier et d'organisation.

Mr Caillier souligne que le self contribuerait à diminuer la pénibilité du travail du personnel, du bruit car les enfants resteront moins longtemps à table.

Le self serait proposé à partir du CM1-CM2 : autonomie, responsabilité ; des tables pourraient être réservées pour les CM.

Le projet est déjà avancé : déjà 2 réunions préparatoires.

La mairie n'a pas encore les estimations, les factures liées au changement, proratisées au nombre de CM1, CM2. L'acoustique sera revue.

Maman : « y aura-t-il des changements de menus ? » : 2 entrées différentes, 1 plat chaud, desserts

Cela ne devrait pas changer les horaires de la restauration, ni l'encadrement.

Mr Caillier propose de se revoir pour discuter de l'organisation, des horaires...

2- Information sur le règlement intérieur du collège en matière de restauration.

Le collège a intégré à son règlement intérieur le règlement de la restauration.

Mr Caillier souhaite que les parents du primaire soient informés de ce règlement. En effet, les enfants mangent dans les locaux du collège, donc ils sont aussi sous la responsabilité du principal. Il en est de même pour les personnes qui y travaillent.

Qui peut intervenir ? Vers qui ?

Mr Caillier souhaite que ce moment soit un moment de calme, de plaisir, de quiétude. Même s'ils sont bruyants, ils doivent pouvoir parler calmement.

Besoin de définir un cadre qui soit le même pour tous : l'enfant sera au centre de la réflexion.

C'est un lieu de socialisation : le personnel a un rôle éducatif très important ; son rôle n'est pas que répressif.

Mme Mème et Mr Caillier ont souligné que les enfants disent bonjour et sont assez respectueux.

Mme Robert demande si c'est possible d'avoir le règlement dès cette année. Il sera disponible sur le site de l'école et donné à chaque nouvelle famille à la rentrée.

3- Travaux

Les enseignantes ont fait parvenir une demande de travaux pour l'année 2012 :

- Pose d'un deuxième lavabo et de poussoirs supplémentaires sous le préau pour que plusieurs élèves puissent boire en même temps. Accepté par la communauté de communes.
- Changer les fenêtres de la classe CE2-CM1 donnant sur la cour d'école car il y a des fuites et de l'air qui passe. Les années précédentes a été demandé le changement des autres fenêtres donnant sur le collège. La communauté de communes a accepté de changer les fenêtres de la première classe et pour les autres ? pas pour l'instant
- Raccorder le nouveau bureau de la directrice au réseau de l'école par fil car la connexion Wifi ne fonctionne pas toujours: ce sera fait bientôt.
- Créer une porte qui communique entre le bureau de la directrice et le bâtiment de l'école. Cette ouverture a été refusée : cela ne se fera pas dans l'immédiat.
- Aménagement de la cour élémentaire: installation d'une structure de jeux qui sera installée dans le bac à sable. Cette structure a été choisie avec des membres de l'APE, des représentants du conseil d'école, Isabelle Boubien pour la garderie et Estelle Monteil.

Les enseignantes ont également demandé que la partie centrale de la haie soit arrachée pour ouvrir la partie jardin aux enfants et qu'un arbre soit planté. Ces demandes ont également été acceptées.

Mme Rouillet propose un pin parasol.

Madame Cadu précise :

- Crochet pour porte des vélos : crochet à la hauteur de la tête des enfants ; à revoir.
- Pince-doigts : Ceux en place, depuis 15 jours, se décollent et abîment la peinture.
- Nettoyage des murs et structures métalliques : Mr Renoux explique que ce n'est pas encore dramatique, pas trop de rouille. Cela se fera plus tard car l'employé communautaire manque de temps

Mme Rouillet propose de demander la participation des parents.

Les enseignants soulignent que Laurent, employé communautaire, est très efficace et à l'écoute des demandes.

4- Nouveaux projets pour la fin d'année:

Carnaval : le 24 février 2012 . Tous les enfants participeront : il y aura un défilé avec le réveil musical dans Mazières et la Ménardière. Retour à l'école avec un goûter préparé par les parents.

Mazières autrement : Toutes les classes de Mazières vont travailler sur le réaménagement de la place. Mr De Littardière s'investit beaucoup, il aide les différentes classes dans la réalisation de ce projet.

Les CP ont travaillé, avec lui, sur l'ordinateur, ont monté des plans en 3D, une maquette de la place ; les CE1 ont dessiné des plans et embellit la place avec des arbres, des fleurs, des lumières. Ils sont allés voir les commerçants pour savoir ce qu'ils voulaient sur la place (place de parking...). Les CE2-CM1 vont continuer le projet ; les CM vont éclairer la maquette. Mr Yves Pacaud va également intervenir pour parler l'histoire de Mazières.

Les classes de maternelle, CP et CE1 vont participer à des productions artistiques.

Commando jazz : 22 juin : Les enfants du CE1 au CM2 chanteront avec les élèves de St Marc la Lande et de Clavé au jardin du Val de Flore. Ils seront accompagnés par un groupe de jazz les Trio Cooper Makino. Pour cela les élèves travaillent depuis janvier et jusqu'en juin sur l'histoire du jazz, sur l'écoute de cette musique.

Les CP de Mazières comme ceux de Clavé travaillent sur la mise en musique de « Pierre et le loup » version jazz. Ils feront leur représentation lors de la fête de l'école.

La fête de l'école aura lieu le samedi 23 juin pour que l'intervenante de musique puisse accompagner les CP.

Mme Thomas précise qu'elle aura besoin de décors, de costumes, de sono. Mme Boubien propose de fabriquer les décors avec les enfants de la garderie.

Lors de la fête, il y aura une exposition qui pourrait être commentée par les enfants.

Sorties prévues dans le cadre du projet des « Protégeons les abeilles sauvages » :

Nicolas Grellier est venu installer, avec les enfants, les hôtels à abeilles du côté de la bibliothèque. Les CE1 et les CE2-CM1 iront à la « Folie de Finfarine » à côté de la Tranche (85) (5 juin) et les maternelles au « Rucher de Mélusine » à côté de Fontenay le Comte.(12 juin)

Les CP, eux, partent au Loup-Garou, classe théâtrale et d'équitation. (9-10-11 mai)

Les maternelles rencontreront une poétesse Corinne Albault durant le mois de mars.

5- Le site de l'école

Le site est aujourd'hui nourri d'articles sur la vie de l'école. Les enseignantes essaieront de publier régulièrement. Les leçons seront également inscrites pour certaines classes.

<http://sites79.ac-poitiers.fr/mazieres/>

6- Questions diverses.

Aucune question diverse n'a été soumise aux directrices.

Compte-rendu par Mme Arrignon et Mme Cadu.

Mme CADU,
directrice de l'école maternelle

Mme ARRIGNON,
directrice de l'école élémentaire

Mme FORTUNE,
Maire de Mazières en Gâtine

Mr Caillier
Principal du collège

Mr RENOUX, représentant
Communauté de communes

Mme Rouillet
parent d'élève